



Association Maroc Entrepreneurs

L'association Maroc Entrepreneurs



Et l'association AMGE – Caravane



ont organisé une conférence à Paris (ESCP) le 31 janvier 2003 sur le thème :

« Rentes et clientélismes, l'Ennemi du développement ? »

Avec la participation de :

Driss BENHIMA

Wali du grand Casablanca

Rémi GENEVEY

spécialiste du Maroc à L'AFD

François GIL

Coordonnateur régional Maroc à l'AFD



Association Maroc Entrepreneurs

Cette première conférence de l'année 2003 a été organisée en collaboration avec l'association AMGE-Caravane, et entre dans le cycle intitulé: "**Le capitalisme marocain : A la recherche d'un nouveau paradigme du développement**".

Environ **300 personnes** étaient présentes, étudiants et diplômés



La rencontre a débuté par une brève présentation des associations et de leurs activités : AMGE-Caravane a parlé du forum et du voyage qu'elle organise ; Maroc Entrepreneurs a ensuite présenté son activité diners-entrepreneurs et appelé à l'inscription à son concours de création d'entreprises

Mr Benhima a commencé son intervention en rappelant que dans les années 1970, il n'existait qu'une seule association d'étudiants marocains en France, « l'Association des Elèves-ingénieurs et Ingénieurs-élèves Marocains en France », elle-même succursale de l'UNEM. Le terme de diaspora n'était pas utilisé alors pour décrire les étudiants marocains, tandis qu'aujourd'hui, eux-mêmes se voient comme diaspora, formés en France à destination d'un marché mondialisé. A l'époque, étudier en France était vécu comme une opportunité unique de rentrer participer au développement de son pays, aujourd'hui, c'est plus souvent un moyen de faire une carrière mondiale, loin du Maroc et de ses problèmes économiques : « certains fuient le Maroc en pateras, d'autres en Boeing ! »

I - Les blocages de l'investissement sont-ils dus à une situation de rente ?

Modérateur : Le modérateur a introduit le thème de la conférence en se demandant si les blocages de l'investissement n'étaient pas dus à des situations de rentes et des privilèges dont jouissaient certains au Maroc. Comment donc caractériser la situation du Maroc de ce point de vue là ?

Driss Benhima : Il faut avant tout rappeler le contexte économique de l'époque. Le Maroc était en situation de pénurie à l'indépendance, et ce à tous les points de vue. Cette situation a mené tout naturellement à des situations de monopoles et d'absence de concurrence sur un grand nombre de secteurs. Le rapport de force était clairement du côté de celui qui vendait, et non de l'acheteur (« tاجر » était en effet synonyme de riche). C'est ainsi que se sont créées ces situations de rente.

Aujourd'hui, nous nous éloignons de plus en plus de cette situation de rente, mais elle perdure par biens des aspects, et à tous les niveaux. L'exemple des agréments pour le transport (taxis et bus) est très



Association Maroc Entrepreneurs

probat : chaque entreprise a son « parrain » et son réseau au sein de l'administration pour qu'on ne vienne pas les embêter, voire qu'on ne leur octroie plus d'agrément. Les cahiers des charges n'étaient jamais respectés, les bus et taxis étaient (NDLR : et sont toujours) dans un état pitoyable... La wilaya de Casablanca a dû batailler très dur pendant plus de 3 mois, afin d'aboutir à une rationalisation du transport en commun, sans investissements supplémentaires. Donc ici, les rentes ont été cassées, plus de valises sous la table... et ce, grâce aux nouveaux pouvoirs du super-Wali.

II - Paramètres macroéconomiques du Maroc, et rôle de l'AFD (M. Rémi Genevey)

Le Maroc est le premier client de l'Agence Française de développement, et en particulier l'ONE, qui à elle seule représente 170 M€ d'engagements.

Rappels d'un certain nombre de paramètres macro-économiques :

- PIB par habitants non corrigé : 1300 \$
- Forte corrélation entre le rendement céréalier annuel et le taux de croissance du PIB.
- L'industrie a une faible contribution au PIB. A titre d'exemple, pour la Tunisie, cette contribution est 4 fois supérieure à population égale.
- La balance courante est stable notamment grâce aux transferts des RME (250 M DH)
- Le Maroc possède trop de liquidités, les banques ont beaucoup de ressources et pas assez d'emplois,
- L'état des finances publiques est assez préoccupant, mais améliorations sensibles en 2003,
- L'endettement externe est aujourd'hui de 50% du PIB, contre plus de 100% il y a 15 ans, mais au prix d'un endettement interne croissant.
- Le Dirham est solide, la parité monétaire avec l'Euro ayant été maintenue. Le DH a même connu une appréciation de 20% par rapport à l'Euro entre 1995 et 2002,
- Indicateurs sociaux : la population s'appauvrit car le taux de croissance n'est pas suffisant pour générer un développement de la population. Mais cet appauvrissement est à modérer car les statistiques marocaines ne mesurent pas tous les paramètres : le taux de vaccination ou de mortalité infantile ne sont pas pris en compte...

M. Genevey a par ailleurs fait remarquer que le Maroc, contrairement à bon nombre de pays émergents d'Asie, a parfaitement réussi la restructuration de son système financier (au point de dire que les banques privées vont trop bien), ce qui est un excellent atout pour un développement économique futur.

III - Paradoxe dans la politique économique marocaine ?

Modérateur : Il existe un paradoxe entre accompagnement du développement d'un côté (nomination des super Walis, gouvernement de technocrates, CRI ...) et inertie de l'autre (administration, freins et réticences diverses...). L'Etat est-il pourfendeur ou destructeur des rentes ?

Driss Benhima : On trouve en effet ces deux aspects au sein de l'Etat. Il y a une très nette démarche vers l'abolition des rentes et le développement, mais aussi une tendance à la conservation due à cette situation de pénurie que vit le Maroc encore aujourd'hui. La libéralisation du système bancaire est à ce titre assez parlante : aussitôt insérées dans une situation de marché libre, elles se sont constituées en cartel, s'entendant sur les prix et les prestations à fournir à leur clients.



Association Maroc Entrepreneurs

D'une manière générale, les privatisations des grandes entreprises marocaines et la libéralisation des secteurs correspondants se sont faites simultanément, ce qui fait que les rentes se sont perpétuées pendant un certain temps (exemple de la SAMIR, prochainement de la régie des tabacs...). Les cas les plus flagrants de cette tendance à pourfendre les rentes sont les privatisations sans libéralisation du secteur, donnant lieu à tout un système de clientélisme...

IV – Quelles sont les mesures prises pour inciter à l'investissement au Maroc ?

Driss Benhima : En instituant le système des centres régionaux d'investissement, on s'est demandé ce qu'était un investisseur. La réponse trouvée alors était « toute personne ayant une **idée** de création/reprise d'entreprise, et des **fonds** ». Mais devant le problème du foncier au Maroc, on a rapidement dû ajouter à la définition « ...possédant un **terrain** ». Pour résoudre ce problème, on a également doté le Wali du pouvoir de vendre les terres de l'Etat, et petit à petit, les CRIs sont amenés à devenir des « agences de développement régionales ».

Modérateur : Les CRIs semblent avoir été créés pour neutraliser l'administration marocaine, éviter que celle-ci n'entre en contact avec les investisseurs. Cet effort est louable, mais ne valait-il pas mieux réformer toute l'administration ?

Driss Benhima : L'administration marocaine est un véritable mammoth, pour lequel toute réforme nécessite beaucoup d'investissements et de temps. Or il faut aller vite. Les CRIs sont une solution (une réorganisation en fait) qui a justement demandé peu de temps et d'investissements.

« En Tunisie par exemple, l'économie est très encadrée, et la démocratie encore plus ». On peut même se demander dans quelle mesure la démocratisation n'a-t-elle pas fait perdre des points de croissance au Maroc ? (La régionalisation et la décentralisation du pouvoir ont permis une recrudescence du clientélisme)





Association Maroc Entrepreneurs

V – Séance de questions / réponses

Question : Aujourd'hui les étudiants marocains en France ont de plus en plus souvent l'envie de créer leur propre entreprise au Maroc, mais ils ont peur de ne pas trouver de financements (banques et capital risque), qu'on leur mette des bâtons dans les roues... Quelles garanties peut-on avoir dans ce sens ?

Driss Benhima: Les CRIs sont une garantie en eux-mêmes. C'est l'assurance de ne pas y avoir de corruption, la garantie d'un temps de réponse rapide... L'idée serait qu'à terme les CRIs aient des portefeuilles de projets (comme les fonds d'amorçage). L'Etat a aussi beaucoup fait pour les jeunes entrepreneurs, par l'octroi de crédits jeunes promoteurs avec la garantie de l'Etat. Mais ce système s'est avéré être une vraie catastrophe.

Rémi Genevey : Il existe de nombreuses structures d'accompagnement des entrepreneurs. L'AFD possède un fonds de garantie mais qui au rythme actuel ne s'épuiserait pas avant 630 ans. Le système bancaire est demandeur de projets car il possède beaucoup de ressources mais pas assez d'emplois pour équilibrer son bilan. Les capital-risqueurs ont également beaucoup de fonds mais pas assez de projets intéressants dans lesquels investir. Aujourd'hui, on manque cruellement de bons projets. Donc à vous de jouer, **réveillez l'entrepreneur qui est en vous !**